CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

# DÉSORMAIS, VOUS DEVEZ DÉPOSER TOUS VOS EMBALLAGES MÉNAGERS EN VRAC DANS LE BAC JAUNE

## RECYCLEZ VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN METAL

TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

+ **NOUVEAU**

Toutes les barquettes

Tous les sacs et sachets, les films alimentaires ou suremballages

Tous les pots et les boîtes

Tous les petits aluminiums

**Finis les doutes! C'est simple :**

1. C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
2. Pot de yaourt, boîte de conserve pas besoin de le laver, il suffit de le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac dans le bac de tri sans les imbriquer.

CITEO

www.consignesdetri.fr

## Renseignements complémentaires :

Service environnement

Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas

**02 98 21 34 49 - environnement@ccpld.bzh**

www.pays-landerneau-daoulas.fr

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

# ATTENTION AUX ERREURS DE TRI

## Certains déchets ne doivent pas être mis dans le bac jaune

### LE SAC DES ORDURES MENAGERES

Mouchoirs papiers

Cendres

Restes de repas et épluchures

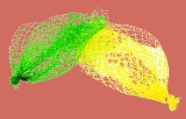
Filets de fruits et légumes

Litière

Sacs d'aspirateur

Mégots

Cotons et coton-tiges

Papiers peints

Couches

### LA COLONNE A VERRE

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre sans le couvercle

### LE COMPOSTEUR

Coquilles d'œufs

Filtre et marc de café

Tontes et brindilles

Restes de repas et épluchures

Papiers journal

Essuie-tout

Rouleaux

### LA DÉCHÈTERIE

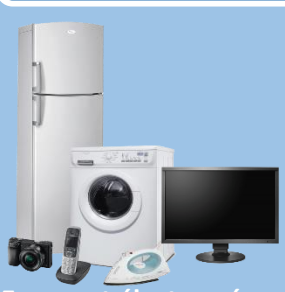
Ecrans et électroménager

Vêtements et chaussures

Grands cartons pliés

Produits dangereux

Bois et palettes

Ampoules et néons

Pots en terre cuite et vaisselle

Piles et batteries

Encombrants

Meubles

**Renseignements complémentaires :**

Service environnement

Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas

**02 98 21 34 49 - environnement@ccpld.bzh**

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

CITEO

www.pays-landerneau-daoulas.fr www.consignesdetri.fr